

**MARCHES PILOTES PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS**

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | | |
| **ACTE D’ENGAGEMENT**  **(AE)**  **APPEL D'OFFRES OUVERT EUROPEEN**  (passé en application des articles L.2113-10 et R.2113-1, L.2124-2 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique) |
| **ACCORD CADRE RELATIF A DES PRESTATIONS DE CONCEPTION-REALISATION GRAPHIQUE D’OUTILS DE COMMUNICATION PRINT ET DIGITAUX ET DE CONSEIL EN COMMUNICATION POUR l’ONF ET LES FILIALES ONF ENERGIE,** **ONF INTERNATIONAL ET ONF VEGETIS** |
| **Accord-cadre n° 2025-9260-001** |
|  | | |

|  |
| --- |
| **A. Objet de la consultation et de l'acte d'engagement** |

**◼** Objet de l’accord-cadre :

Le présent accord-cadre porte sur des prestations de conception-réalisation graphique de supports de communication print et digitaux ainsi que de conseil stratégique en communication pour l’ONF et les filiales ONF ENERGIE, ONF INTERNATIONAL ET ONF VEGETIS.

**◼** Code CPV principal :

* 79822500-7 : Services de conception graphique

Cet acte d'engagement correspond à l’ensemble du marché

|  |
| --- |
| **B. identification des membres du groupement de commandes** |

Office national des forêts (ONF), établissement public à caractère industriel et commercial, immatriculé sous le numéro unique d’identification SIREN 662 043 116 Paris RCS dont le siège est situé au 2 bis avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS-ALFORT, représenté par Madame Valérie METRICH-HECQUET, Directrice générale de l’ONF, agissant en qualité de personne signataire du marché,

ONF ENERGIE, société par actions simplifiée au capital de 500 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 489 573 048, dont le siège social est situé au 2 bis avenue du Général Leclerc 94700 MAISONS-ALFORT, représenté par Monsieur Antoine BLED, son Directeur Général délégué,

ONF INTERNATIONAL, Société par Actions Simplifiée au capital de 650 000 €, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 412 350 514, dont le siège social est sis 2, Avenue du Général Leclerc, 94704 Maisons-Alfort Cedex représentée par Monsieur Fabrice SIN, son Directeur Général délégué ;

ONF VEGETIS, société par actions simplifiée au capital de 250 000 €, immatriculée au RCS de Melun sous le numéro 392 823 647, dont le siège social est situé 27 Chemin des Mazes, ZAC des Hauteurs du Loing, 77140 NEMOURS, représenté par Monsieur Christophe CHAPOULET, son Directeur Général délégué.

|  |
| --- |
| **C. Engagement du titulaire ou du groupement titulaire** |

**C1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire**

(cocher les cases correspondantes)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l’accord-cadre suivantes,

Règlement de consultation n°2025-9260-001.

CCATP n°2025-9260-001

CCAG PI approuvé par arrêté du 30 mars 2021

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

S’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

Engage la société ……………………… sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l’ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

**C2 - Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations**

*(En cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du marché public, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | ***Prestations exécutées par les membres***  ***du groupement conjoint*** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**C3 - Compte(s) à créditer**

*(joindre iban et bic)*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Du compte ouvert au nom de : | |  | |
| à (établissement de crédit, agence ou centre, adresse): | |  | |
| code banque | code guichet | n° de compte | clé RIB |
|  |  |  |  |
| IBAN : | | | |

Ce cadre doit obligatoirement être complété.

Dans le cas d’une modification de domiciliation bancaire, le titulaire en informera le pouvoir adjudicateur par courrier recommandé avec accusé de réception ; un RIB sera joint.

|  |
| --- |
| **D. Montant du marché - Prix** |

**D1 – Montant du marché**

Le marché prend la forme d’un accord-cadre exécuté à bons de commande au fur et à mesure des besoins du pouvoir adjudicateur selon les dispositions des articles L.2162-1, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et 14 du code de la commande publique.

En application de l’article R.2162-4-3° l’accord-cadre sera passé sans montant minimum et avec un montant maximum de commandes fixé comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| Montant minimum de commande | Montant maximum de commande |
| sans | 800 000 € HT/4 ans |

**D2 – Prix**

Les prix sont fixés à l’état des prix forfaitaires et unitaires.

Les prix de règlement de chaque commande sont déterminés en affectant aux quantités commandées, les prix unitaires ou forfaitaires décrits à l’état des prix forfaitaires et unitaires.

Tous les prix sont exprimés hors TVA.

Les prix sont unitaires ou forfaitaires et réputés comprendre la fourniture, la livraison, ainsi que toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant les fournitures et la prestation ainsi que tous les frais afférents aux prestations prévues dans le présent accord-cadre.

**D3 - Sous-traitance** :

A la remise de son offre, le candidat fournit au pouvoir adjudicateur une (des) déclaration(s) de sous-traitance rédigée(s) ou un (des) engagement(s) écrit(s) du (des) sous-traitant(s).

La notification du marché emporte acceptation du (des) sous-traitant(s) et agrément de ses (leurs) conditions de paiement.

Le montant total des prestations que le candidat envisage de sous-traiter est de :

Montant en Euros HT :

………………………………………………………………………………………

Montant en Euros TTC :

……………………………………………………………………………………...

|  |
| --- |
| E**. Durée** |

Le marché prendra effet à sa date de notification. Il est conclu pour une durée de un (1) an renouvelable trois (3) fois par reconduction tacite, soit pour une durée maximum de quatre (4) ans.

La décision de ne pas reconduire le présent marché prendra la forme d’une décision, en recommandé avec accusé de réception, de la part du représentant du pouvoir adjudicateur et interviendra au plus tard quatre (4) mois avant l’échéance de renouvellement.

**F. Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement**

**Attention**, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d’entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l’offre et que l’acte spécial concernant ce sous-traitant n’a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire [ATTRI2](https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/ATTRI/imprimes_attri/ATTRI2-2019.doc).

**F1 - Signature du marché public par le titulaire individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  | **Signature électronique** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**F2 - Signature du marché public en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *ou* [*article R. 2342-12*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037728949&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du code de la commande publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

*(hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).*

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

|  |
| --- |
| **G. Décision du pouvoir adjudicateur** |

**Est acceptée** la présente offre pour valoir acte d’engagement

|  |  |
| --- | --- |
| ***Pour le groupement de commandes, signature du Directeur général de l’ONF*** | |
| Fait à Maisons-Alfort, le ………………………. | la Directrice Générale  Madame Valérie Métrich-Hecquet |

**Etat et ses établissements :** visa ou avis du contrôleur financier ou du contrôleur d’Etat